



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq, le mercredi 13 août à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
07/08/2025

DATE D'AFFICHAGE
07/08/2025

Mme Sonia LAGARDE	Mme Kimberley BARONI
M. Jean-Pierre DELRIEU	M. Christophe DELIERE
Mme Chantal BOUYE	Mme Laurène CASSAGNE
M. Patrick GUILLON	M. Michel DESMEUZES
Mme Fabienne CHARDIGNY	Mme Christine BELLET
M. Tristan DERYCKE	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
Mme Diane BUI-DUYET	Mme Liliane CONDOUMY
M. Warren NAXUE	M. Patrick SAKOUMORI
M. Marc ZEISEL	Mme Christiane SARIDJAN
M. Michel FONGUE	M. Daniel HINSCHBERGER
Mme Vaimoe ALBANESE	Mme Magali MANUOHALALO
Mme Isabelle LAFLEUR	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER
M. Nicolas BRIGNONE	M. Emmanuel BERART
Mme Cindy PRALONG	M. Eric MELTESALE
M. Philippe BLAISE	M. Bernard LAVANDIER
Mme Naïa WATEOU	M. Jonas TAOFIFENUA
M. Alexandre MACHFUL	
Mme Tuilogona O'CONNOR	
M. Marc LE LEIZOUR	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	Mme Françoise SUVE	M. Christophe DELESSERT
		M. Claude CHARLOT	Mme Charlotte THAIAWE
		M. Makaokio FIHIPALAI	Mme Stéphanie PAIMAN
Nombre de présents	: 35	M. Joseph BOANEMOA	M. Bruno CAPY
Nombre de votants	: 47	Mme Laurie HUMUNI	Mme Anne-Christine CHIMENTI
(12 procurations)		Mme Jeanne POELLABAUER	Mme Muriel GERMAIN
		Mme Pascale SERVENT	Mme Veylma FALAEO
		Mme Janine BAJON	Mme Christine LE SAINT
		M. Luc BRUN	
		Mme Valérie LAROQUE	

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2025-931
portant décision modificative n° 1 du budget annexe primitif
de la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2025

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 13 août 2025

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2025/239 du 26 mars 2025 relative au budget annexe primitif de la gestion du d'eau potable de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2025,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2025/240 du 26 mars 2025 relative aux autorisations de programme et d'engagement et crédits de paiement du budget annexe primitif de la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2025,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2025/695 du 27 mai 2025 portant affectation du résultat définitif de l'exercice 2024 du budget annexe de la gestion du service d'eau potable,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation des régies chargées de la gestion des déchets ménagers et assimilés, de la distribution d'eau potable et de la gestion des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration en date du 8 août 2025,

VU les documents budgétaires annexés à la présente délibération,

VU la note explicative de synthèse n° 2025/77 du 25 juillet 2025,

La commission du budget et des finances (cbf) entendue en séance du 30 juillet 2025

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Est autorisée la décision modificative n° 1 du budget annexe primitif de la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2025 de la ville de Nouméa, telle que récapitulée dans les tableaux ci-dessous :

DEPENSES				RECETTES			
SECTION D'EXPLOITATION							
CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT	CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT
023	23	01	-390 000	042	722	01	65 000
TOTAL CHAPITRE 023			-390 000	TOTAL CHAPITRE 042			65 000
042	6811	01	455 000				
TOTAL CHAPITRE 042			455 000				

TOTAL DES DEPENSES	65 000	TOTAL DES RECETTES	65 000
---------------------------	---------------	---------------------------	---------------

DEPENSES				RECETTES			
SECTION D'INVESTISSEMENT							
CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT	CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT
040	2135	01	65 000	021	021	01	-390 000
TOTAL CHAPITRE 040			65 000	TOTAL CHAPITRE 021			-390 000
041	2315	01	1 955 000	040	281531	01	455 000
TOTAL CHAPITRE 041			1 955 000	TOTAL CHAPITRE 040			455 000
6125	2031	811	-12 000 000	041	2031	01	1 955 000
TOTAL CHAPITRE 6125			-12 000 000	TOTAL CHAPITRE 041			1 955 000
6101	2315	01	7 000 000	13	1311	811	-5 000 000
TOTAL CHAPITRE 6101			7 000 000	TOTAL CHAPITRE 13			-5 000 000
TOTAL DES DEPENSES			-2 980 000	TOTAL DES RECETTES			-2 980 000

Le montant du budget annexe de la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2025 de la ville de Nouméa est ainsi porté en recettes à la somme de 1 128 165 450 francs CFP et en dépenses à la somme de 828 911 695 francs CFP, se répartissant de la manière ci-après :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	437 065 000	437 065 000
INVESTISSEMENT	391 846 695	691 100 450
TOTAL DU BUDGET	828 911 695	1 128 165 450

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
988-200012508-20250813-10238A-DE-1-1
Réception par le Haut-commissariat : 20 août 2025

Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 13 AOÛT 2025

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 18 août 2025

Le secrétaire de séance,



Kimberley BARONI

Madame Kimberley BARONI

Le Maire,



SONIA LAGARDE

DESTINATAIRES :

- SUBD ADMINIS. SUD	1
- DF (dont TPS)	2
- TOUTES DIRECTIONS	1
- MISE EN LIGNE	1

Annexe 1 - DÉTAIL DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME
NES relative à la décision modificative n°1 du budget annexe eau 2025 de la ville de Nouméa

AP VOTEES	AUTORISATION DE PROGRAMME			CREDIT DE PAIEMENT													
				CA N-x	CP 2025			CP 2026			CP 2027			CP 2028			
N°AP LIBELLE DE L'AP OPERATION NATURE	AP VOTEES AVANT DM 1 2025	REVISION AP A LA DM 1 2025	AP VOTEES APRES DM 1 2025		REPOR T 2025	BUDGET 2025	VAR CP 2025	CP 2025	CP PRÉVU 2026	VAR CP 2026	CP 2026	CP PRÉVU 2027	VAR CP 2027	CP 2027	CP PRÉVU 2028	VAR CP 2028	CP 2028
	1 094 148 837	113 000 000	1 207 148 837	665 993 186	32 361 652	233 333 314	-5 000 000	228 333 314	211 500 000	-19 000 000	192 500 000	60 000 000		60 000 000	34 793 999		34 793 999
61-2020-1 : PROGRAMME EAU POTABLE (6101Z20E)	881 148 837	113 000 000	994 148 837	649 091 516	21 057 321	172 028 983	7 000 000	179 028 983	171 500 000	-31 000 000	140 500 000	0		0	0		0
61-2024-2 : USINE MONT TE - EAU (6125Z24E)	213 000 000	0	213 000 000	16 901 670	11 304 331	61 304 331	-12 000 000	49 304 331	40 000 000	12 000 000	52 000 000	60 000 000		60 000 000	34 793 999		34 793 999

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

VILLE DE NOUMEA

POSTE COMPTABLE DE LA PROVINCE SUD

SERVICE PUBLIC LOCAL DE L'EAU POTABLE

M4

DECISION MODIFICATIVE N° 1

B03 : BUDGET ANNEXE DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

ANNEE 2025

SOMMAIRE

I - Informations générales			
Modalités de vote du budget			
II - Présentation générale du budget			
A1 - Vue d'ensemble - Sections			
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres			
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres			
B1 - Balance générale du budget - Dépenses			
B2 - Balance générale du budget - Recettes			
III - Vote du budget			
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses			
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes			
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses			
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes			
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles			
IV - Annexes		Jointe	Sans objet
A - Eléments du bilan			
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
A3.2 - Etalement des provisions	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
A6 - Etat des charges transférées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
B - Engagements hors bilan			
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
B1.7 - Etat des engagements reçus	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
C - Autres éléments d'informations			
C1.1 - Etat du personnel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D - Arrêté et signatures			
D - Arrêté et signatures	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ~~ou sans~~ les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec ~~ou sans~~ vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3).

- ~~semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n°2012/1509 du 26 décembre 2012)

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4) primitif ~~ou cumulé de l'exercice précédent~~.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (5).

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1~~

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	65 000	65 000
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		65 000	65 000

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	-2 980 000	-2 980 000
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		-2 980 000	-2 980 000

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-2 915 000	-2 915 000
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

II
A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Cha p.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)		III	IV=I+II+III
		I	II			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	31 700 000				31 700 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	54 000 000				54 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services	85 700 000				85 700 000
66	CHARGES FINANCIERES	10 600 000				10 600 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000				100 000
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	96 400 000				96 400 000
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	314 005 000		-390 000		313 615 000
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	26 595 000		455 000		27 050 000
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	340 600 000		65 000		340 665 000
	TOTAL	437 000 000		65 000		437 065 000

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES **437 065 000**

RECETTES D'EXPLOITATION

Cha p.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)		III	IV=I+II+III
		I	II			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	437 000 000				437 000 000
	Total des recettes de gestion des services	437 000 000				437 000 000
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	437 000 000				437 000 000
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			65 000		65 000
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			65 000		65 000
	TOTAL	437 000 000		65 000		437 065 000

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES **437 065 000**

Pour Information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT(8)**

340 600 000

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Cha p.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
	Total des opérations d'équipement	234 861 652		-5 000 000		229 861 652
	Total des dépenses d'équipement	234 861 652		-5 000 000		229 861 652
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	143 200 000				143 200 000
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	143 200 000				143 200 000
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	378 061 652		-5 000 000		373 061 652
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)			65 000		65 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	765 000		1 955 000		2 720 000
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	765 000		2 020 000		2 785 000
	TOTAL	378 826 652		-2 980 000		375 846 652

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) : 16 000 043

=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES : 391 846 695

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Cha p.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	19 000 000		-5 000 000		14 000 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	19 000 000		-5 000 000		14 000 000
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)	333 715 450				333 715 450
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières	333 715 450				333 715 450
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	352 715 450		-5 000 000		347 715 450
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	314 005 000		-390 000		313 615 000
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	26 595 000		455 000		27 050 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	765 000		1 955 000		2 720 000
	Total des recettes d'ordre d'investissement	341 365 000		2 020 000		343 385 000
	TOTAL	694 080 450		-2 980 000		691 100 450

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) :

=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES : 691 100 450

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	340 600 000
--	--------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		455 000	455 000
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		-390 000	-390 000
	Dépenses d'exploitation - Total		65 000	65 000

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	65 000
---	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSONNALISEE)			
	Total des opérations d'équipement	-5 000 000		-5 000 000
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)		65 000	65 000
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)		1 955 000	1 955 000
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total	-5 000 000	2 020 000	-2 980 000

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE
--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-2 980 000
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE		65 000	65 000
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total			65 000	65 000

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	65 000
---	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-5 000 000		-5 000 000
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSONNALISEE)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 955 000	1 955 000
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		455 000	455 000
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3..	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		-390 000	-390 000
Recettes d'investissement - Total		-5 000 000	2 020 000	-2 980 000

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE
--

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-2 980 000
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	31 700 000		
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	100 000		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	100 000		
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	7 000 000		
618	DIVERS	2 000 000		
6226	HONORAIRES	1 500 000		
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	21 000 000		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	54 000 000		
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	54 000 000		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)= (011+012+014+65)	85 700 000		
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	10 600 000		
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	10 600 000		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	100 000		
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	100 000		
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	96 400 000		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	314 005 000	-390 000	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	26 595 000	455 000	
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	26 595 000	455 000	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		340 600 000	65 000	
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		340 600 000	65 000	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		437 000 000	65 000	

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	65 000

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	437 000 000		
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	437 000 000		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) =013+70+73+74+75		437 000 000		
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		437 000 000		

III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES			A2	
Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8) (9)		65 000	
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		65 000	
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		65 000	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		437 000 000	65 000	

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	65 000

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]	378 061 652	-5 000 000	
0101	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS	143 200 000		
6101	EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT	173 557 321	7 000 000	
6125	USINE MONT TE	61 304 331	-12 000 000	
	Total des dépenses d'équipement	378 061 652	-5 000 000	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	378 061 652	-5 000 000	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7) <i>(8)</i>		65 000	
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>		65 000	
21355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS		65 000	
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)	765 000	1 955 000	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	765 000	1 955 000	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		765 000	2 020 000	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		378 826 652	-2 980 000	

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-2 980 000
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	19 000 000	-5 000 000	
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	19 000 000	-5 000 000	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	19 000 000	-5 000 000	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	333 715 450		
1068	AUTRES RESERVES	333 715 450		
165	Dépôts et cautionnements reçus			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières	333 715 450		
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	352 715 450	-5 000 000	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	314 005 000	-390 000	
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6) (7)	26 595 000	455 000	
281355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	150 000		
28148	AUTRES CONSTRUCTIONS	545 000		
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	25 900 000	455 000	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		340 600 000	65 000	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)	765 000	1 955 000	
2031	FRAIS D'ETUDES	765 000	1 955 000	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		341 365 000	2 020 000	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		694 080 450	-2 980 000	

+	
RESTES A REALISER N-1 (9)	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-2 980 000

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III
B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6101 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	2 923 994 655		7 000 000		
20	Immobilisations incorporelles	118 932 688				
2031	FRAIS D'ETUDES	118 932 688				
21	Immobilisations corporelles	1 364 587				
2135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS					
21355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	1 364 587				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	2 771 146 434		7 000 000		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 421 563 564		7 000 000		
2314	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	59 058 397				

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	7 000 000
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6125 (1)
LIBELLE : USINE MONT TE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	16 901 670		-12 000 000		
20	Immobilisations incorporelles	14 790 780		-12 000 000		
2031	FRAIS D'ETUDES	14 790 780		-12 000 000		
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	2 110 890				

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	12 000 000
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		143 200 000		
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		143 200 000		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	143 200 000		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)				
020	Dépenses imprévues			

Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	143 200 000		143 200 000

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

IV

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		340 600 000	65 000	
Ressources propres externes de l'année (a)				
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		340 600 000	65 000	
281355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	150 000		
28148	AUTRES CONSTRUCTIONS	545 000		
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	25 900 000	455 000	
021	Virement de la section d'exploitation	314 005 000	-390 000	

Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001(4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
340 665 000				340 665 000

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	143 200 000
Ressources propres disponibles (VIII)	340 665 000
Solde (IX = VIII-IV)(5)	197 465 000

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2025	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2025)	Crédits de paiement	Crédits de paiement	Restes à financer de l'exercice 2026	Restes à financer (exercices au delà de 2026)
				antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2025) (1)	ouverts au titre de l'exercice 2025 (2)		
Dépenses	1 094 148 837	113 000 000	1 207 148 837	665 993 186	228 333 314	192 500 000	94 793 999
61 2020 1 PROGRAMME EAU POTABLE	881 148 837	113 000 000	994 148 837	649 091 516	179 028 983	140 500 000	
61 2024 2 USINE MONT TE - EAU	213 000 000		213 000 000	16 901 670	49 304 331	52 000 000	94 793 999
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET Décision modificative n° 1 du budget annexe primitif de la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2025

P.J. - 2 projets de délibération
 - 2 annexes

La présente décision modificative n° 1 du budget annexe primitif de la gestion du service d'eau potable a pour objet d'opérer des ajustements en dépenses pour l'exercice 2025.

1. LA VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
----------	---------	----------	---------

SECTION D'EXPLOITATION			
Opération d'ordre	455 000	Opération d'ordre	65 000
Virement à la section d'investissement	-390 000		
Total	65 000	Total	65 000

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'investissement	-5 000 000	Subventions d'investissement	-5 000 000
Opération d'ordre	2 020 000	Opération d'ordre	2 410 000
		Virement de la section d'exploitation	-390 000
Total	-2 980 000	Total	-2 980 000

Par souci de clarté de présentation, seules les opérations nouvelles et réelles feront l'objet d'un commentaire. Les opérations d'ordre seront formalisées dans un tableau synthétique en fin de note.

2. LES AJUSTEMENTS

Au titre des opérations réelles, les ajustements proposés relèvent uniquement de la section d'investissement.

Par rapport aux inscriptions initiales du budget primitif sur le programme d'investissement, il est proposé de diminuer les crédits prévisionnels des opérations ci-dessous, pour un montant global de 5 000 000 de francs CFP.

Opérations	Libellés	Montant
Travaux sur réseaux d'adduction d'eau, route du Port Despointes	Solde, travaux terminés	-2 000 000
Travaux sur réseaux d'adduction d'eau, avenue James Cook-Kuendu	Solde, travaux terminés	-3 000 000
Etudes, reconstruction usine de traitement d'eau potable du Mont Té	Révision planification des études de maîtrise d'œuvre	-12 000 000
Travaux sur réseaux d'adduction d'eau, rue du Docteur Guégan	Renouvellement de la conduite d'eau datant de 1937	12 000 000
	TOTAL	-5 000 000

Consécutivement aux ajustements d'opérations exposés ci-dessus, il convient de modifier la répartition des crédits de paiement des autorisations de programme, telle que présentée dans le tableau joint en annexe.

Il s'ensuit également un décalage en recettes sur l'exercice 2026, d'une partie de la participation de l'Etat au financement des études pour la reconstruction de la nouvelle usine de traitement d'eau potable du Mont Té à hauteur de 5 000 000 de francs CFP.

3. LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de section à section de l'exercice 2025 (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sur le reclassement de frais d'études, de travaux en régie, des amortissements et du prélèvement sont récapitulées ci-dessous.

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
Prélèvement	023	023	-390 000	021	021	-390 000
Dotations aux amortissements	042	6815	455 000	040	281531	455 000
Reclassement frais d'études	041	2315	1 955 000	041	2031	1 955 000
Travaux en régie - installations générales, agencements, aménagements	040	2135	65 000	042	722	65 000
	TOTAL		2 085 000	TOTAL		2 085 000

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n° 1 du budget annexe primitif de la gestion du service d'eau potable pour l'exercice 2025 de la ville de Nouméa.

Tel est l'objet des deux projets de délibérations ci-joints que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa le 25 juillet 2025

Le Maire,

 Sonia LAGARDE

Nombre de membres en exercice	53
-------------------------------	----

Nombre de membres présents	35
----------------------------	----

Nombre de suffrages exprimés	47
------------------------------	----

VOTES :	Pour	47
---------	------	----

	Contre	0
--	--------	---

	Abstention	0
--	------------	---

Date de convocation : 7 août 2025

Présenté par Madame Sonia LAGARDE, maire de la ville de Nouméa.

A Nouméa, le 13 AOUT 2025

La secrétaire de séance,


Kimberley BARONI



Le Maire,

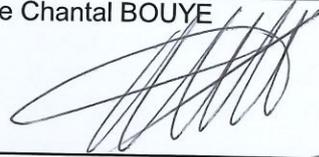
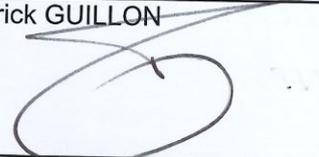
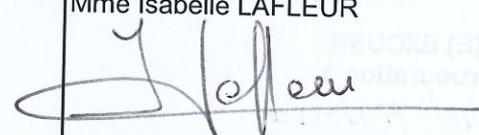
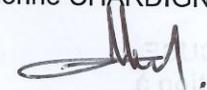
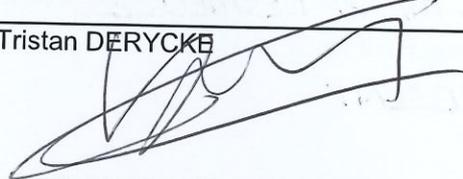
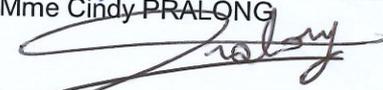
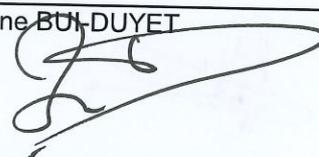
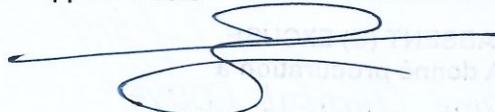
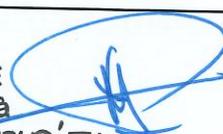
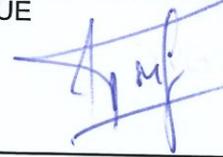

Sonia LAGARDE

Délibéré par le conseil municipal, réuni en séance publique à Nouméa, le 13 août 2025.

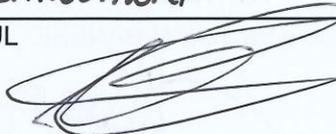
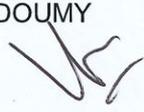
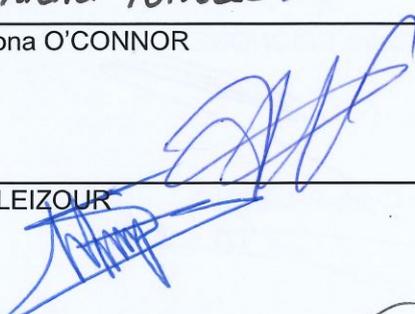
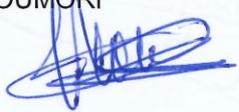
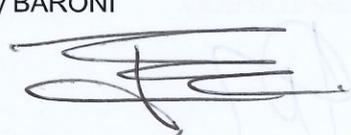
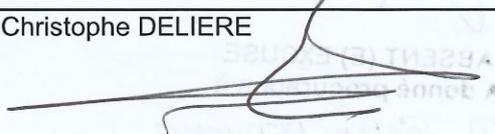
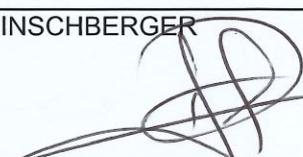
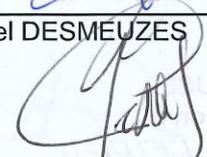
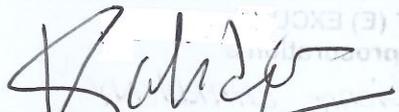
Certifié exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission de la présente délibération au commissaire délégué de la République pour la province Sud, le 20 AOUT 2025 et de la publication par voie électronique, le 20 AOUT 2025.

Les membres du conseil municipal

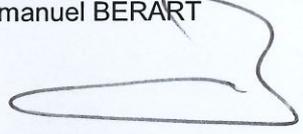
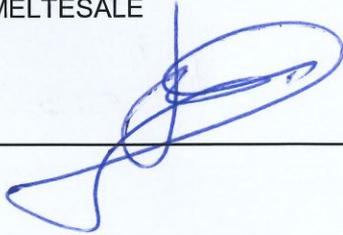
IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

M. Jean-Pierre DELRIEU 	Mme Janine BAJON ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à Mme Liliane CONDOUMY 
Mme Chantal BOUYE 	Mme Vaimoé ALBANESE 
M. Patrick GUILLOIN 	Mme Isabelle LAFLEUR 
Mme Fabienne CHARDIGNY 	M. Nicolas BRIGNONE 
M. Tristan DERYCKE 	Mme Cindy PRALONG 
Mme Diane BUI-DUYET 	M. Philippe BLAISE 
M. Warren NAXUE 	Mme Naïa WATEOU 
Mme Françoise SUVE 	M. Luc BRUN ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à M. Tristan DERYCKE
M. Marc ZEISEL 	Mme Valérie LAROQUE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à M. Christophe DELIERE
Mme Pascale SERVENT ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à Mme Fabienne CHARDIGNY 	M. Christophe DELESSERT ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à M. Jean-Pierre DELRIEU 
M. Michel FONGUE 	Mme Charlotte THIAWE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à Mme Diane BUI-DUYET

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Stéphanie PAIMAN ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Patrick SAKOUMORI</i>	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION 
M. Alexandre MACHFUL 	Mme Liliane CONDOUMY 
M. Bruno CAPY ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Michel FONGLÉ</i>	M. Claude CHARLOT ABSENT
Mme Tuilogona O'CONNOR 	Mme Muriel GERMAIN ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Michel DESMEUZES</i>
M. Marc LE LEIZOUR 	M. Makaokio FIHIPALAI ABSENT
Mme Anne-Christine CHIMENTI ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>Mme Chantal BOUYE</i>	M. Patrick SAKOUMORI 
Mme Kimberley BARONI 	Mme Christiane SARIDJAN 
M. Christophe DELIERE 	M. Daniel HINSCHBERGER 
Mme Laurène CASSAGNE 	Mme Magali MANUOHALALO 
M. Michel DESMEUZES 	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER 
Mme Christine BELLET 	M. Joseph BOANEMOA ABSENT

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Laurie HUMUNI ABSENTE	Mme Christine LE SAINT ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Patrick Guillon</i>
Mme Veylma FALAEO ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Jonas TAOFIFENUA</i>	M. Bernard LAVANDIER 
M. Emmanuel BERART 	Mme Jeanne POELLABAUER ABSENTE
M. Eric MELTESALE 	M. Jonas TAOFIFENUA 